

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
367
JUIN
2022

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Des «Racines et des Hommes» en images !

P.10





ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, chers Harnésiens,

Chaque jour pour l'avenir de notre commune, nous construisons un contrat d'avenir durable, colonne vertébrale de notre projet politique.

Engager Harnes dans la voie du développement durable, c'est concilier le défi de la question environnementale, c'est renforcer la solidarité et la citoyenneté, c'est stimuler une économie dynamique et responsable. C'est répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux de nos enfants.

Les 14 et 15 mai derniers, vous avez été des milliers à participer à la 10^{ème} édition «Des Racines et des Hommes», salon pédagogique sur l'environnement et l'écocitoyenneté ! La réussite de cet événement majeur s'appuie sur l'engagement de l'ensemble des acteurs de la vie harnésienne. Je tiens ici à remercier les services municipaux pour leur implication déterminante dans la mise en œuvre de ce rendez-vous !

Nous remercions également l'ensemble des associations, exposants et équipes pédagogiques qui y ont contribué de façon exemplaire.

Le développement durable est pour nous une préoccupation permanente. En témoignent par exemple, l'installation récente de ruchers communautaires pour favoriser la pollinisation et le maintien de la biodiversité, les efforts consentis auprès de nos aînés avec la création et le renforcement des moyens du Pôle Senior ou bien encore les nombreux projets d'aménagement de notre ville !

En prenant nos responsabilités en matière de protection de l'environnement, démonstration est faite du travail réalisé par la majorité municipale, chaque jour, en faveur de sa population et de notre volonté sans faille d'aménager, de développer et de rendre encore plus attractive notre belle commune !

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 07 JEUNESSE
- 08 SOLIDARITÉ
- 10 CADRE DE VIE
- 13 INFOS PRATIQUES
- 14 VIE MUNICIPALE
- 15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 367 - JUIN 2022

MENSUEL D'INFORMATION
6200 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilllet, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > gazette@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





ÇA BUTINE PAS MAL À L'ESPACE MIMOUN !

Fin avril, les élus, dont notre Maire, Philippe Duquesnoy, et Sylvain Robert, président de la CALL, ainsi que Daniel Kania, président des «Abeilles des Terrils», ont inauguré les 8 ruches du rucher communautaire. Là, au sein de l'espace Mimoun, sur le terrain clôturé mis à la disposition de l'association suivant convention signée par la Municipalité, des apiculteurs amateurs, tous adhérents de l'association, œuvrent en toute sérénité et sécurité.

Fondée le 12 septembre 2018 par 5 amis, apiculteurs amateurs, l'association «Abeilles des Terrils», avec pour devise «Protégeons l'abeille», vise à sensibiliser un maximum de personnes à l'importance des insectes pollinisateurs et donc à la préservation de la biodiversité.

Outre le développement des ruchers communautaires, elle propose des stages «initiations à l'apiculture» via son rucher-école et des ateliers pédagogiques. Elle permet également aux adhérents de partager leurs expériences via les «cafés apicoles», de faire des achats en commun pour réaliser des économies ou encore de faire venir gratuitement des techniciens sanitaires apicoles si besoin.

La secrétaire et référente du rucher communautaire, Zehira Hezzat, harnésienne de surcroît, a été «piquée» par l'apiculture en 2018 lorsqu'un essaim a trouvé refuge dans son jardin. Elle s'est alors formée au rucher-école de Cappelle-en-Pévèle, avant de rejoindre les «Abeilles des Terrils» en 2019. Aujourd'hui, elle jouit des produits de ses 2 ruches. Une passion qu'elle a transmise à son fils, Nadir, 13 ans, issu de la promo 2021 et, lui aussi, propriétaire d'une ruche.

Plus d'informations : 06.19.60.56.85 – contact@abeillesdesterrils.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

1 À 1,2 MILLIONS : DE FLEURS BUTINÉES POUR OBTENIR 1 KG DE MIEL

3 KM : RAYON MAXIMAL D'ACTION DES ABEILLES AUTOUR DE LEUR RUCHE

40 À 45 JOURS : DURÉE DE VIE D'UNE ABEILLE EN PLEINE SAISON (DE MI-MAI À MI-AOÛT)

ENTRE 60 000 ET 80 000 : ABEILLES PAR RUCHE EN PLEINE SAISON

4 À 5 ANS : DURÉE DE VIE D'UNE REINE (NOURRIE AVEC 100% DE GELÉE ROYALE)

900 À 1 200 ŒUFS : NOMBRE D'ŒUFS PONDUS PAR JOUR PAR UNE REINE

21 JOURS APRÈS LA PONTE : NAISSANCE D'UNE ABEILLE (19 JOURS POUR UNE REINE)

3 À 4 MOIS : DURÉE DE VIE D'UNE ABEILLE EN HIVER

RETOUR EN IMAGES

Quoi de neuf en mai ? Qui n'a pas débuté ce joli mois sans offrir un brin de muguet lors de la Fête du Travail ? Après le traditionnel défilé, les résidents du Foyer Ambroise-Croizat ont eu le bonheur d'en recevoir un avant de célébrer, en fin de mois, les Fêtes des Mères et des Pères. Mai, c'est aussi le mois du cœur. Randonnées dédiées au Parcours du Cœur ou remise de dons aux Restos du Cœur, les Harnésiens se sont mobilisés pour la bonne cause. Mai était également le mois pour créer un jardin partagé avenue Jeanne d'Arc. Les journées ont été ensoleillées et nos petits ont pu profiter des jeux à la Coulée Verte ou des activités créatives à la Maison Ouverte quand les férus d'Histoire ont remonté le temps dans nos musées. Ces dames ont eu, quant à elles, le loisir de se faire bichonner au salon du Bien-Être organisé par L'APE Langevin. Enfin, les petits footeux se sont affrontés sur le terrain Bouthemy et les filles de l'équipe A' de France de volley féminin ont suivi un stage à la salle Maréchal. Rendez-vous en juillet !



RETOUR EN IMAGES



LA PHOTO INSTA DU MOIS
par @photo_by_antoine



Rejoignez la communauté #harnesville et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesville

LA PARITÉ FEMMES-HOMMES EN MUSIQUE !

Du 21 juin au 8 juillet, la Médiathèque La Source présente deux expositions qui mettent en évidence la parité Femmes-Hommes ou son absence. Et pour célébrer la fête de la Musique, des duos d'artistes accompagneront ces expositions le 24 juin.



Depuis l'année dernière, le Service de Prévention Spécialisée «Avenir des Cités», aux côtés de la Municipalité, développe de nombreuses actions autour de la promotion de la citoyenneté et de l'estime, et s'engage également dans une lutte contre de multiples discriminations. Dans le cadre du Contrat de Ville 2021, l'association a confié à Marc Helleboid, photographe, la réalisation de portraits photos autour des questions sur l'égalité Femmes-Hommes. Ce travail a donné lieu à l'exposition photographique «*Et dire que nous sommes tous égaux !*» qui sera présentée à la Médiathèque La Source du 21 juin au 8 juillet 2022.

En parallèle et puisque dans le même thème, la Médiathèque accueillera également une exposition, fruit des recherches des élèves de CM2 de l'école Pasteur, intitulée «*L'égalité Femmes-Hommes au Conseil Municipal de 1900 à nos jours*». Durant plusieurs jours, les élèves ont dépouillé les anciennes listes des élections municipales afin de déterminer l'évolution de la parité au sein des Conseils Municipaux.



AU PROGRAMME !

Pour célébrer la musique, la Médiathèque et l'Ecole de Musique s'associent pour une «*Soirée Paire Musicale*», le vendredi 24 juin.

Venez découvrir les expositions «*Et dire que nous sommes tous égaux*» et «*L'égalité Femmes-Hommes au Conseil Municipal*» accompagné par des duos d'artistes en herbe de l'Ecole de Musique (à partir de 18h).

Plus d'infos : Médiathèque La Source, chemin de la 2^{ème} Voie.

Tél. : 03 21 49 24 14

Email : mediatheque-lasource@ville-harnes.fr

LES VESTIGES DU CHEMIN DU BOIS

Du 18 juin au 18 juillet 2022, découvrez l'exposition «*L'Archéologie à Harnes - Chapitre 2 : Les fouilles du Chemin du Bois*».

Tous les historiens sont d'accord pour affirmer que notre territoire est habité depuis la Préhistoire. Les fouilles entreprises à Harnes vers 1845 par Monsieur Albert Demarquette, historien et généalogiste, ont permis de découvrir des quantités de vestiges romains. Depuis 1970, les recherches menées par nos archéologues amateurs, Georges Bacquez, Michel Derache et Roger Derache, puis par des archéologues professionnels, ont permis une localisation précise de ces sites archéologiques et une meilleure connaissance de notre passé.

Cette année, notre exposition s'intéressera à un site particulier : Le Chemin du Bois. Venez découvrir l'histoire de ces fouilles et les objets retrouvés. A l'occasion des Journées Européennes de l'Archéologie, le musée proposera le **samedi 18 juin 2022** de nombreuses activités autour de l'archéologie. *Pour plus de renseignements, contactez le 03 21 49 02 29.*



DES NICHOURS À HIRONDELLES AU BOIS DE FLORIMOND

Le Printemps est bien là ! Et pour abriter nos chères petites hirondelles, Patrice Gruda, professeur des métiers du bâtiment au collège Victor-Hugo, a décidé de sensibiliser ses élèves en créant 4 nids.

Ces derniers ont été posés au Bois de Florimond, fin avril, sur une structure d'éolienne inutilisée. «Ces ateliers de fabrication font partie d'un apprentissage sur la nature. Pour créer ces nichours, nous avons utilisé des matériaux de récupération comme le grillage à poule, les boîtes d'œufs, le papier mâché. La tôle de protection a été fournie par l'entreprise Ldmd Global Industry», précise Mr Gruda.

Egalement apiculteur, le professeur impliqué aime faire découvrir l'univers de l'apiculture et de la nature en général. «En juin, j'emmène généralement mes élèves au bois faire de la cueillette de tilleul en vue de faire des sachets de tisanes. Prochainement, nous espérons pouvoir installer un pigeonnier créé avec le lycée Béhal de Lens. Ainsi, nous redirigerons les pigeons, sans employer la force, vers un autre lieu que le préau du collège».



INSCRIPTIONS AUX CENTRES D'ÉTÉ : C'EST PARTI !

En juin, faites ce qu'il vous plaît mais n'oubliez pas d'inscrire vos enfants au centre de loisirs ! A vos agendas !

Cette année, les vacances scolaires débutent après les cours de la journée du 7 juillet 2022. Les centres de loisirs de juillet débuteront le lundi 11 juillet et jusqu'au 29 juillet inclus.

Les thèmes de juillet :

- Centre Guillard pour les 6/9 ans : «Le monde du mystère et de la magie»
- Centre Anatole France pour les 2/5 ans : «Le monde de Disney»
- CAJ / PRE-CAJ à partir de 10 ans (scolarisé en CM2) jusque 17 ans

Concernant août, les centres se dérouleront du 1^{er} août au 19 août inclus.

Le thème d'août :

- Centre Guillard pour les 2/9 ans : «Que l'aventure commence»
- CAJ / PRE-CAJ à partir de 10 ans (scolarisé en CM2) jusque 17 ans

Possibilité d'inscription à la semaine. Une garderie est proposée pour les accueils de loisirs (7h30/8h30 et 17h/18h30). Pas de ramassage bus. Ouverture en journée complète de 8h30 à 17h00.

Inscriptions jusqu'au 22 juin au service Enfance / Jeunesse au : 03 21 79 42 79 ou par mail : enfancejeunesse@ville-harnes.fr



LES SENIORS À HARNES

Selon la volonté de la Municipalité, le bien-être de nos seniors est une des priorités. D'autant plus qu'avec le covid, ils ont fortement souffert. De solitude notamment. Au CCAS, le Pôle Senior accompagne nos aînés ou leur famille dans les démarches administratives et assure même des visites de courtoisie. Quant aux clubs seniors de la ville, ils leur permettent de s'évader le temps d'un après-midi par semaine. On a rencontré celles et ceux qui rythment le quotidien de nos (arrière)-grands-parents.



Amélie, à votre service !

Depuis le 4 avril 2022, Amélie Jackowski, 21 ans, a rejoint l'équipe du CCAS en tant qu'animatrice/accompagnatrice dans les clubs seniors.

«J'emmène les personnes âgées de leur maison jusqu'aux clubs seniors car beaucoup ont des difficultés à marcher et des déambulateurs... Ils sont contents et j'adore ! Auparavant, j'étais auxiliaire de vie. Le jeudi j'accompagne Ingrid, médiatrice sociale du CCAS, voir les personnes âgées à domicile. Ça me permet de leur parler des clubs seniors. Et je fais aussi de l'animation au foyer Croizat les mercredis et vendredis après-midis». C'est donc une recrue dynamique et impliquée au service de nos seniors !



Ingrid, entre paperasserie et soutien moral

Référente du Pôle Seniors au CCAS depuis novembre 2018 et médiatrice sociale, Ingrid Czarnecki est votre interlocutrice en cas de besoin.

Ses missions sont diverses et variées ; et parmi ses tâches, nous pouvons citer les demandes concernant les frais de placement ou le recours à une aide-ménagère au titre de l'aide sociale, ainsi que les demandes liées à l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Ancienne auxiliaire de vie sociale, Ingrid a à cœur d'entretenir le lien qu'elle avait avec les seniors. «Je fais beaucoup de visites de courtoisie à domicile pour rompre l'isolement. Il m'arrive aussi d'intervenir à domicile pour des démarches administratives. Les personnes âgées sont contentes. Parfois elles n'ont aucune visite, alors je deviens leur confidente. Elles m'appellent très souvent. Ça les rassure et elles ont quelqu'un à qui parler».



1. CLUB 3^{ÈME} ÂGE CITÉ D'ORIENT

Créé il y a bien trente ans, d'après le président **Daniel Delacroix**, le club du 3^{ème} âge de la Cité d'Orient se réunit tous les lundis après-midis et offre une parenthèse animée à une cinquantaine d'adhérents, de 60 à 90 ans. Belote, chevaux, scrabble... les jeux de société sont au centre de l'attention... et sûrement les petits potins aussi ! Vous pourrez également profiter de banquets deux fois par an et d'un loto tous les mois. «*Chaque anniversaire est fêté et les 90 ans sont honorés d'un très gros gâteau !*».

2. CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE DE LA CITÉ DU 21

Depuis 11 ans, **Andrée Mahiez**, 67 ans, assure la présidence du Club du 3^{ème} âge de la Cité du 21. Tous les jeudis après-midis, la quinzaine de membres se réunit autour d'un café. «*C'est l'occasion de papoter, de passer un bel après-midi. De faire des jeux de société (Belote, Rami...).* Et nous sommes ouverts à tous, pas seulement aux retraités. Une personne de 50 ans peut bien sûr nous rejoindre», souligne Mme Mahiez. Cette dernière précise avoir perdu la moitié des adhérents avec le Covid. C'est donc le moment de venir grossir les rangs du club. Vous pourrez ainsi profiter de moments conviviaux et des repas organisés tout au long de l'année (Pâques, fêtes des Mères/Pères, Noël).

3. CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE DU GRAND MOULIN

C'est aussi dans la bonne humeur que se rassemble, le mercredi après-midi, la trentaine de membres du club du 3^{ème} âge du Grand Moulin. **Michel Zizek** en est le président depuis 2015 ; et c'est aux côtés de sa femme Janine, secrétaire, et d'Arlette Serrano, trésorière, que le club poursuit son aventure malgré les conséquences du Covid. «*Nous avons eu beaucoup de décès avant et pendant le Covid. Les deux ans ont été très longs ! Nous aimerions bien que les habitants nous rejoignent car nous n'avons pas de relève. Autrefois, nous étions jusqu'à 80 !*». Si vous avez envie de passer de joyeux après-midis autour d'un bout de gâteau et devant un jeu de société, ce club est fait pour vous. A noter que Janine Zizek est aussi présidente du Club Féminin : «*On accepte tout le monde, même les hommes ! S'ils ne tricotent pas, ils feront la vaisselle !*».

A noter que la navette du CCAS peut vous conduire aux différents clubs.

LES CLUBS SENIORS

À HARNES

1

CLUB 3^{ÈME} ÂGE
CITÉ D'ORIENT :
DANIEL DELACROIX
- 06.65.98.61.51.

2

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE
DE LA CITÉ DU 21 :
ANDRÉE MAHIEZ -
06.22.68.89.19.

3

CLUB DU 3^{ÈME}
ÂGE DU GRAND
MOULIN :
MICHEL ZIZEK -
03.21.49.65.17.



BELLE RÉUSSITE POUR DES RACINES ET DES HOMMES !

C'était chouette cette 10^{ème} édition du salon «Des Racines et des Hommes» ! Vous avez été très nombreux à souligner la variété des activités, des animations proposées et la disponibilité de nos agents municipaux. Et pour une fois, dame météo a été généreuse avec ses rayons de soleil !

Vous retrouverez ici quelques photos de la manifestation. Histoire de vous remémorer les mignonnes petites bêtes de la ferme, les plaisirs gustatifs de nos villes jumelées et de nos partenaires. Peut-être reconnaitrez-vous votre petit, brouette ou pots de fleurs à la main. A moins qu'il ne soit en extase devant les toupies, les jeux en bois ou le souffleur de verre... La Municipalité remercie chacun pour son investissement, sa présence. Et à vous, chers Harnésiens, merci d'honorer ce salon tous les deux ans comme il se doit !





CADRE DE VIE





Retrouvez l'ensemble des photos de la manifestation sur notre page Facebook : Harnes



ETAT CIVIL

Naissances : Mila LEFEVRE, née le 3 mai - Haroun BOUKIOD, né le 28 avril - Maryam BOUKIOD, née le 28 avril - Théo LEFEBVRE, né le 11 mai - Amaël VILIÉLA, né le 11 mai - Abd-Jabar RAMDANI, né le 14 mai - Théo HENON, né le 14 mai - Naël BIDAULT, né le 16 mai - Emy MUZELET, née le 17 mai.

Décès : Chantal DELÉPINE épouse de Jacques POIRET, 74 ans - Fernande RACARY veuve de André LEGRAIN, 96 ans - Ginette BRIOU veuve de Marcel CAMBIER, 88 ans - Michèle TAL épouse de Alain LEMAIRE, 73 ans - Josette HOEL veuve de Auguste DERVEAUX, 71 ans - Paulette CAPRON veuve de Jean LIÉVIN, 90 ans - Daniel GOUILLART, 82 ans - Mohammed SAID, 66 ans - Alain MARCHAL, 66 ans - Rudolphe URBAN, 91 ans - Mauricette CHEVRY, 72 ans - Charles BUCQUET, 85 ans - Gaston THOMAS, 88 ans - Léocadie POLITOWICZ veuve de Zdzislaw SOBIESKI, 89 ans - Chantal COPPIN, 77 ans - Caterina LORUSSO veuve de Leonardo PISTILLO, 99 ans - Bruno BAVAIS, 58 ans.

Mariages : Samedi 30 avril 2022 : Mathilde FIÉVET et Richard LECLERC - Michel GENEAU et Patrick HURTREZ.

CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 19 mai est disponible sur notre site Internet : <https://www.ville-harnes.fr/site/assemblees-municipales/>



Fin juin, et pour une durée de deux semaines environ, le Département réalisera des travaux (réfection de la couche de roulement en enrobée coulée à froid et quelques purges) sur la route de Lens, rue Charles Debarge et sur une portion de la rue Anatole France (entre la rue Debarge et la Grand'Place).

Retrouvez les subventions de fonctionnement et à projet, concernant les associations, sur le site Internet de la ville, à l'adresse suivante : <https://www.ville-harnes.fr/site/les-associations/>

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (le mardi jusqu'à 18h00).
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03 21 79 42 79.

PERMANENCES DES ÉLUS

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes, Vice-Président à la CALL
Conseiller Départemental

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie

Valérie PUSZKAREK

Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie

Dominique MOREL

Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie

Annick BOS-WITKOWSKI

Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS

Jean-Pierre HAINAUT

Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*

Corinne TATÉ

Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie

Fabrice GRUNERT

Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

Sébastien LYSIK

Sport et vie associative

Sur rendez-vous, en Mairie

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Extrait de la lettre de Monsieur Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, à Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel.

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance du point 5 de la décision 2022-197 PDR du 27 avril 2022 relatif à la méconnaissance de l'article R 44 du code électoral.

Le Président du bureau de vote a procédé avant l'ouverture du scrutin aux tâches afférentes aux différents assesseurs présents de 7 H 45 à 8 H 00 et constituant ainsi, le bureau de vote numéro 1 (article R 54).

En outre, il est important de préciser que la constitution d'un bureau de vote, après son ouverture pourrait entraîner l'annulation de toutes élections même en l'absence de manœuvres (C.E 18.01.1967 - élections municipales Inglande ; C.E. 21.01.1972 - élections municipales de Thuret).

L'assesseur titulaire du Rassemblement National a pénétré dans le bureau à 8 H 04 (l'accès ne lui a jamais pas été refusé) quatre minutes après l'ouverture du scrutin, soit 20 minutes après la mise en place du bureau, sans s'excuser auprès du Président, qui officiait à l'urne.

De ce fait, il n'a pas pu constater, ni contrôler la régularité des opérations préalables au vote (urne vide, cadencée, présence du procès-verbal, table de décharge, affichage réglementaire, isolements, bulletins, enveloppes ...).

A l'arrivée de l'assesseur titulaire, le scrutin était ouvert, les opérations de vote étaient en cours et 6 électeurs avaient déjà voté. .../...

La conformité, l'authenticité du scrutin a été assurée en

tout point, sans l'assesseur du Rassemblement National, comme dans les bureaux de vote numéro 2, 7 et 9. Doit-on penser que dans ces bureaux les scrutins pourraient être irréguliers ?

Nous prenons bonne note que le représentant de la candidate du Rassemblement National pourrait déposer une plainte au pénal contre le Président du bureau de vote numéro 1.

Vu les observations faites par le Président du bureau à 10 H 50, nous nous étonnons de cette décision, les observations du Président ont-elles été bien transmises et comprises ?

Ce jugement du Conseil Constitutionnel deviendra-t-il une jurisprudence sur les horaires d'arrivée des membres du bureau de vote ?

Si, un vide juridique existe dans le code électoral, il me semble nécessaire que celui-ci soit comblé et, que l'intégrité des connaissances du président du bureau soit reconnue.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Constitutionnel, l'assurance de ma respectueuse considération.

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL CONSTATE LES GRAVES IRRÉGULARITÉS DE DOMINIQUE MOREL

Lors du 2nd tour de la Présidentielle, l'assesseur de MARINE LE PEN s'est vu refuser l'accès au bureau de vote de la salle Kraska au prétexte qu'il avait 2 mn de retard. Cette grave atteinte à la démocratie a été consignée au procès-verbal.

Le Conseil Constitutionnel en personne s'est saisi de l'affaire et a pointé du doigt ces graves manquements en annulant les résultats du bureau. Il est quand même regrettable qu'à cause du manque de professionnalisme de l'adjoint de PHILIPPE DUQUESNOY les électeurs du bureau 1 aient été privés de leur expression lors de ce scrutin !

Rassemblement pour Harnes

Les 12 et 19 juin, choisissez-vous un Député utile et non pas un opportuniste, un Député que sera présent et investi, qui saura porter les besoins du secteur et défendre les intérêts des habitants, et cela au plus haut niveau. Donnez-vous cette chance ! VOTEZ !

Harnes, construisons le changement !

CHARLES BOURGEOIS : DÉPORTÉ SAUVÉ PAR CELUI QU'IL AVAIT SAUVÉ (2)

Militant communiste à Harnes, Charles Bourgeois, a payé cher sa participation à la grève des mineurs en 1941. Interné dans l'un des premiers camps de concentration en Allemagne, il a cependant réussi à sauver un jeune architecte allemand, Kurt, prisonnier politique, des griffes des nazis («La Gazette» de mai). Ce dernier va lui «renvoyer l'ascenseur», dirait-on maintenant...



Charles Bourgeois au milieu d'un groupe d'ados Hanésiens en vacances chez l'habitant à Lesquielles dans l'Aisne en 1948

Le blessé comprend le français et répond dans la même langue. «Français ? Non, Allemand !» Les prisonniers apprendront ainsi que l'inconnu est en fait architecte et qu'il a été arrêté pour avoir milité dans les sphères communistes, notamment pendant ses études à Dresde. Mais il s'avère que son «logement» à Sachsenhausen n'est pas gratuit. Il est en effet confiné dans un petit local où il doit participer à la conception de camps d'extermination, dont Birkenau en Pologne. Avant qu'il regagne son «bureau», on sympathise et on échange les noms et adresses pour se retrouver après l'éventuelle et alors improbable fin de la guerre... Kurt Jürgens (comme l'acteur, à une lettre près) et Charles Bourgeois y croyaient-ils ? L'espoir fait vivre... surtout dans ces conditions...

Quelques jours après ce «sauvetage», les autorités emmènent Charles au bureau de Kurt. Ce dernier a prétendu que notre Harnésien pouvait le seconder dans ses travaux : une façon de le remercier de l'avoir sauvé des tortionnaires. Charles, évite ainsi les corvées et les coups et profite d'une meilleure soupe !

Puis Kurt disparaît du jour au lendemain. Charles, ne comprend guère et ne connaîtra la vérité que plus tard... En effet, Kurt est issu d'une famille de la bourgeoisie allemande, laquelle a déjà mené des démarches pour le faire libérer, en vain.

Merci les bigoudis...

Mais le hasard, «avec bouclettes et bigoudis», va finalement sceller le sort des deux hommes. Une tante de Kurt fréquente en effet le même coiffeur que l'épouse d'un haut dignitaire, Hermann Goering. De frisettes en brushings, la tata gagne la confiance de sa voisine de séchoir : «Vous savez ce que c'est, quand on est jeune on fait des bêtises et on regrette après...». Tant et si bien que Madame Goering obtient la libération du jeune architecte, remis sur pied pour l'occasion. Charles est convoqué par la commission du camp où on lui propose un marché inimaginable dans cet environnement délétère. Ses bourreaux vont le remettre d'aplomb en le nourrissant et l'habillant correctement, pour préparer... sa libération ! Billets de train et ausweis en règle, il peut voyager de Berlin à Harnes ! En contrepartie, il devra «oublier» tout ce qu'il a vu au camp, se taire et sera surveillé par la Gestapo. Une offre difficile à refuser ! Kurt, pour sa part, est affecté à Berlin comme architecte et bien sûr sommé de se taire lui aussi. En août 1943, Charles rentre donc à Harnes. Des amis lui prêtent une maison pour se cacher. Il ne voit pas ses camarades résistants qu'il pourrait mettre en danger et qui pourraient ne pas comprendre cette libération, voire imaginer une trahison... Il vivra ainsi jusqu'à la libération !

Après la guerre, Kurt et Charles, correspondent régulièrement et souhaitent se retrouver mais le «rideau de fer» a séparé l'est et l'ouest, à grands renforts de barbelés et de miradors avec, pour apogée, le mur de Berlin. La guerre froide ne permettait guère de voyager. Mais, à Harnes, le Maire, Francis Rainguez, au nom de l'amitié entre les peuples signe, en 1966, un jumelage avec Falkenstein, ville de la RDA à la frontière tchèque. Mais ce n'est qu'en 1972 qu'ils purent se retrouver. Kurt, architecte berlinois, put se déplacer en RDA et Charles, membre de l'association France-RDA tombèrent dans les bras l'un de l'autre à Falkenstein, 30 ans après leur première et triste entrevue. Kurt vint plusieurs fois en France et, à chaque fois, les deux amis purent se retrouver et savourer ensemble leur liberté. Ils avaient signé une belle page de paix et d'amitié entre les peuples au nez et à la barbe d'ignobles va-t-en-guerre.

Récit issu d'une interview de M. René Debarge, Président honoraire des « Amis du Vieil Harnes », réalisée par André Saint Martin, journaliste, en 2021.

Les Conseillers de Quartiers, les Associations Locales, les Habitants et
la Municipalité présentent

Harnes en fête

★ ★ Terre de Jeux 2024 ★ ★

Stade Bouthemy
Activités gratuites

Le 27 août 2022 de 14h à 20h
Le 28 août 2022 de 14h à 19h



Défilé burlesque «flamme olympique» accompagné d'une fanfare *Les 50 ans des Fous du Stade* en présence des Charlots
Projection du film «Les fous du stade, les Charlots» à 21h au centre culturel J. Prévert / Réservations obligatoires

Activités sportives, manuelles, aquatiques, culturelles, accrobranche et structures gonflables
(Pensez au maillot de bain et aux chaussures propres pour les activités en salle)

- Buvette et restauration sur place
- Stationnement aux abords autorisé
- En cas de pluie, manifestation maintenue dans les complexes sportifs

Informations sur : www.ville-harnes.fr



24 ATELIERS BABY YOGA

RPE «Les Premiers Pas»
CCAS de Harnes, Complexe Mimoun,
Chemin de la 2^{ème} voie, de 9h45 à 11h
Séances ouvertes aux parents en recherche
d'assistante maternelle
Entrée gratuite sur inscription obligatoire
auprès du RPE : 03 21 20 29 86

26 GALA DE GYMNASTIQUE

Espérance Gym
Complexe A. Bigotte, de 14h à 17h30
Tarifs : Adulte : 2€ / - 10 ans : 1€ / - 2 ans : gratuit
Restauration sur place

JUILLET

13 FÊTE NATIONALE

Grand'Place
Dès 20h : prestation de l'Harmonie
Municipale; Concert So British avec Mister
Collins, Slowhand, Rolling the stones; feu d'artifice

18 SEMAINE SPORT SANTÉ

22 Club de Prévention en partenariat avec
l'UFOLEP, la CALL et la Municipalité
Espace extérieur du complexe Mimoun
De 13h30 à 17h

AOÛT

19 MARCHÉ INTERCOMMUNAL

Espace Mimoun, de 18h à 21h
CALL et la Municipalité

20 CINÉ CYCLO VIA VÉLO-GÉNÉRATEURS

Complexe Mimoun, à 21h30
Diffusion de «ZOMBILLENIUM», film d'animation
Dans le cadre des 10 ans de l'inscription au
Patrimoine Mondial de l'Unesco

27 FESTIVAL CINÉCOMÉDIES

Défilé burlesque «flamme olympique»
accompagné d'une fanfare «Les 50 ans des
Fous du Stade» de Claude Zidi en présence
des Charlots. Départ du cortège à 20h,
de l'avenue Barbusse (en clôture de Nos
Quartiers d'Été), direction le Centre Prévert
pour un cocktail dînatoire.
A 21h : diffusion du film «Les fous du stade,
les charlots». Gratuit. Réservation obligatoire

27 NOS QUARTIERS D'ÉTÉ

28 Complexe Bouthemy
Le samedi, de 14h à 20h et le dimanche de
14h à 19h
Au programme : activités sportives, ludiques,
créatives, culturelles...
Restauration et buvette sur place.
Programme complet sur le site de la ville



AGENDA

SITE : www.ville-harnes.fr
FACEBOOK : Harnes
INSTAGRAM : #HarnesmaVille

JUIN

11

PARCOURS DU CŒUR

Piscine Marius-Leclercq, de 10h à 12h
avec le SNH (waterpolo), les Amis de l'Eau
(initiation apnée et nage avec palmes), OCE
Harnes (baptêmes de plongée), séance
d'aquagym (30 à 45 minutes).
1€ par participant reversé à la Fédération
Française de Cardiologie.

VISITE CYCLO TOURISTIQUE

Association CPIE Chaîne des Terrils
Passant par la Chaîne des Terrils
Inscription obligatoire en ligne (<https://www/chainedesterrils.eu>)

BAL ANIMÉ PAR HELENIK

Tradition & Avenir,
Salle des Fêtes, à partir de 20h
Tarif : 12€ pour les adhérents, 15€ pour les
non adhérents.
Renseignements et réservations : 06 64 27 45 31

12

GRAND GALA

Tradition & Avenir,
Centre Culturel J.Prévert, à partir de 15h
1^{ère} partie : la chorale de Tradition & Avenir
2^{ème} partie : le groupe Polonia de Douai
Entrée : 8€
Renseignements et réservations : 06 64 27 45 31

18

CONCERT DE L'HARMONIE

Harmonie Municipale,
Centre Culturel J.Prévert, à partir de 20h30
Entrée gratuite dans la limite des places
disponibles

18
21

DUCASSE

Grand'Place



Le 07/06

TOP GUN : MAVERICK (2h11)

Mardi 07 - 18h
Mardi 07 - 21h

Du 08/06 au 14/06

HOMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (1h37)

Mercredi 08 - 10h
Mercredi 08 - 15h
Mercredi 08 - 18h
Mardi 14 - 15h
Mardi 14 - 18h
Mardi 14 - 21h

Du 15/06 au 21/06

C'EST MAGIC ! - SUCRÉ, SALÉ... (0h53)

Mercredi 15 - 10h

C'EST MAGNIFIQUE ! (1h37)

Mercredi 15 - 15h
Dimanche 19 - 15h
Mardi 21 - 18h

Du 22/06 au 28/06

OLGA (1h27)

Mardi 22 - 10h

C'EST MAGIC ! - TOUT FEU, TOUT FLAMME (0h53)

Samedi 25 - 15h

JURASSIC WORLD : LE MONDE D'APRÈS (2h27)

Mercredi 22 - 15h
Vendredi 24 - 18h
Vendredi 24 - 21h
Samedi 25 - 18h
Mardi 28 - 18h

EN AVANT-PREMIÈRE
BUZZ L'ÉCLAIR (1h40)

Dimanche 19 - 10h

FIRESTARTER (1h34)

Avertissement*

Mercredi 22 - 18h
Samedi 25 - 21h
Mardi 28 - 21h

Tarifs :

Plein tarif : 5€ - Tarif réduit* : 4€
Mercredi, ciné vacances : 3,30€
Groupe (à partir de 8) : 2,70€
Participation de 1€ pour le Ciné-Gôûter

Notes :

* -18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et AAH, étudiants, Pass' Culture Municipale (justifier avant encaissement).
Pièce d'identité obligatoire
*Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs



N° agrément CNC :
5 19 13 72